

INSTRUCTION SHEET

NON-RESIDENT

FIREARM DECLARATION

FEUILLE D'INSTRUCTIONS

DÉCLARATION D'ARMES À FEU

POUR NON-RÉSIDENT

GENERAL INFORMATION	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
1. Print clearly and use a ballpoint pen. 2. Do not write in the shaded areas. 3. Read the back of the firearm declaration for more information on your rights and responsibilities under the <i>Firearms Act</i>. 4. If you have any questions about filling out this declaration, please call 1 800 731-4000 in Canada and the USA, (506) 624-5380 outside Canada and the USA, or visit our web site at: http://www.cfc-ccaf.gc.ca. 5. Please complete a copy of the Non-Resident Firearm Declaration and, if required, the Non-Resident Firearm Declaration - Continuation Sheet and provide them both to Canada Customs upon entry into Canada.	1. Écrivez lisiblement en majuscules et au stylo à bille. 2. N'écrivez pas dans les espaces grisés. 3. Vous trouverez au verso plus de renseignements au sujet de vos droits et obligations prévus par la <i>Loi sur les armes à feu</i>. 4. Si vous avez des questions au sujet de la présente déclaration, téléphonez au 1 800 731-4000 au Canada et aux É.-U. ou au (506) 624-5380 ailleurs, ou visitez notre site Web à http://www.cfc-ccaf.gc.ca. 5. Veuillez remplir la présente déclaration d'armes à feu pour non-résident et, au besoin, la feuille supplémentaire et les remettre à Douanes Canada lorsque vous entrez au Canada.
A - PERSONAL INFORMATION	A - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
Box 2 - Print your year, month and day of birth. Example: July 1, 1960 is 1960/07/01. Box 4 - ADDRESS TYPE If you are staying in Canada for 60 days or less, provide the address of your residence outside Canada. If you are staying in Canada for more than 60 days, provide the address of where you will be staying while in Canada. Box 4a) - If you don't have a street name and number, please indicate the land location of your residence by including the rural road, site, compartment, section, lot or concession. Boxes 5a), b) and c) - You are required to name one piece of photo identification. It must be an official piece of identification issued by a federal, provincial (state), territorial, regional or city government and it must have a number and bear your photograph.	Case 2 - Indiquez votre date de naissance comme suit : année / mois / jour. Exemple : 1^{er} juillet 1960 s'écrit 1960/07/01. Case 4 - TYPE D'ADRESSE Si vous demeurez au Canada pendant 60 jours ou moins, fournissez votre adresse résidentielle à l'extérieur du Canada. Si vous demeurez au Canada pendant plus de 60 jours, fournissez l'adresse où vous habiterez pendant votre séjour au Canada. Case 4a) - Si vous n'avez ni nom ni numéro de rue, veuillez indiquer l'emplacement de la propriété, y compris la route rurale, l'emplacement, la subdivision, le numéro de lot ou de concession. Cases 5a), b) et c) - Vous devez nommer une pièce d'identité. Il doit s'agir d'une pièce d'identité officielle, avec photo, délivrée par un gouvernement fédéral, provincial (d'un état), territorial, régional ou municipal. Cette pièce d'identité doit porter un numéro et votre photo.
B - FIREARMS	B - ARMES À FEU
Box 7 - Print the number of firearms you are declaring in the space provided. If you are declaring more than 3 firearms, please complete and attach a Non-Resident Firearm Declaration - Continuation Sheet (JUS 910). If you need a continuation sheet, you can call us at either 1 800 731-4000 in Canada and the USA or at (506) 624-5380 outside Canada and the USA and we will send you copies. These sheets are also available at any Canada Customs office. If you are returning to Canada with the same firearms as those listed on this declaration form, you may use the form again. If you are returning to Canada with different firearms, you may still use the declaration form; however, please obtain and complete a new copy of the Non-Resident Firearm Declaration - Continuation Sheet (JUS 910) to declare the firearms you wish to import. Every time you enter Canada, Canada Customs will complete Section E and issue a new confirmation number. Box 8 - Indicate where your firearms will be located in Canada. Firearm No. a) Indicate the type of firearm. If you have a combination gun, you must provide the gauge and calibre. If none of the types mentioned fit, please check Other and specify. An example is a firearm design that uses a spring, compressed air or gas to propel projectiles (at a speed over 152.4 m/s, 500 ft./sec.). Firearm Definitions Non-restricted firearm: an ordinary rifle, shotgun or combination gun that is not described below as being restricted or prohibited. Restricted firearm: - A handgun that is not a prohibited firearm. - A semi-automatic, centre-fire rifle or shotgun with a barrel length less than 470 mm (18½ inches) that is not a prohibited firearm. - A rifle or shotgun that can fire after being reduced by any temporary means (folding, telescoping) to an overall length of less than 660 mm (26 inches). - Any firearm classified by the Governor in Council and prescribed under the <i>Criminal Code</i> as being a restricted firearm (including some long guns, for example: Colt AR-15 and variants). Prohibited firearm: - A prohibited handgun, that is, with a barrel of 105 mm (4¼ inches) or less, or designed or adapted to discharge a 25 or 32 calibre cartridge. - A rifle or shotgun that has been changed to make it less than 660 mm (26 inches) in overall length. - A rifle or shotgun that has been changed to make it 660 mm (26 inches) or more in overall length, but with a barrel less than 457 mm (18 inches). - Automatic firearms or converted automatic firearms. - Any firearm classified by the Governor in Council and prescribed under the <i>Criminal Code</i> as being a prohibited firearm.	Case 7 - Indiquez le nombre d'armes à feu que vous déclarez dans l'espace prévu à cette fin. Si vous déclarez plus de 3 armes à feu, veuillez remplir et joindre une déclaration d'armes à feu pour non-résident - feuille supplémentaire (JUS 910). Si vous avez besoin de feuilles supplémentaires, téléphonez-nous au 1 800 731-4000 au Canada et aux É.-U. ou au (506) 624-5380 ailleurs et nous vous en ferons parvenir. Vous pouvez aussi les obtenir aux bureaux de Douanes Canada. Si vous revenez au Canada avec les mêmes armes à feu que celles qui sont indiquées sur la présente déclaration, vous pouvez utiliser le même formulaire. Si vous revenez au Canada avec des armes à feu différentes, vous pouvez aussi utiliser ce même formulaire; toutefois, veuillez obtenir et remplir une autre déclaration d'armes à feu pour non-résident - feuille supplémentaire (JUS 910) afin de déclarer les armes à feu que vous souhaitez importer. Chaque fois que vous reviendrez au Canada, Douanes Canada remplira la partie E et vous donnera un nouveau numéro d'attestation. Case 8 - Indiquez où se trouveront, au Canada, vos armes à feu. Arme à feu N° a) Indiquez le type d'arme à feu. Si vous possédez un fusil mixte, indiquez-en le calibre. Si aucun des types mentionnés ne correspond, veuillez cocher la case «Autre» et préciser. Par exemple, si l'arme à feu est conçue pour propulser un projectile par un ressort, ou par l'air ou un gaz comprimé (à une vitesse de plus de 152,4 m/sec, 500 pi/sec). Définitions des types d'armes à feu Arme à feu sans restrictions : Carabine, fusil de chasse ou fusil mixte ordinaire non visé par les définitions qui suivent. Arme à feu à autorisation restreinte : - Arme de poing qui n'est pas une arme à feu prohibée. - Carabine ou fusil de chasse semi-automatique à percussion centrale dont la longueur du canon est inférieure à 470 mm (18½ pouces) et qui n'est pas une arme à feu prohibée. - Carabine ou fusil de chasse pouvant faire feu après avoir été réduit par des moyens temporaires (repliement ou emboîtement) à une longueur totale de moins de 660 mm (26 pouces). - Toute arme à feu (y compris certaines armes d'épaule, par exemple : Colt AR-15 et variantes du même modèle) classée comme telle par le gouverneur en conseil et déclarée arme à feu à autorisation restreinte en vertu du <i>Code criminel</i>. Arme à feu prohibée : - Arme de poing prohibée, c'est-à-dire dont le canon mesure au plus 105 mm (4¼ pouces) ou qui est conçue ou adaptée pour tirer des cartouches de calibre 25 ou 32. - Carabine ou fusil de chasse qui a été modifié de façon à mesurer au total moins de 660 mm (26 pouces). - Carabine ou fusil de chasse qui a été modifié de façon à mesurer au total 660 mm (26 pouces) ou plus, mais dont le canon mesure moins de 457 mm (18 pouces). - Arme à feu entièrement automatique et arme à feu entièrement automatique modifiée. - Toute arme à feu classée comme telle par le gouverneur en conseil et déclarée arme à feu prohibée en vertu du <i>Code criminel</i>.
b) Print the make of your firearm. c) Print the serial number of your firearm.	b) Indiquez la marque de l'arme à feu. c) Indiquez le numéro de série de l'arme à feu.

Note: You must not enter Canada with a prohibited firearm. Prohibited firearms will be taken away and forfeited to the Crown.

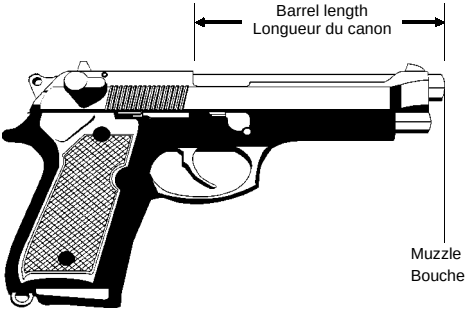
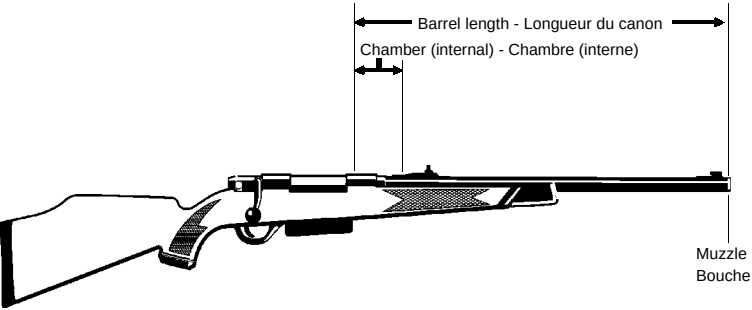
Nota : Vous ne devez pas entrer au Canada avec une arme à feu prohibée. Les armes à feu prohibées seront confisquées et remises à l'État.

d) Gauge / calibre - refers to the type of ammunition the firearm uses; it is usually stamped on the barrel of the firearm.

d) Le terme « calibre » s'applique au type de munitions utilisées; le calibre est généralement estampé sur le canon de l'arme à feu.

e) For firearms other than revolvers, the barrel length is the distance from the muzzle of the barrel to and including the chamber. See the diagrams below. One way to measure the barrel length of most common long guns is to put your cleaning rod down the barrel with the action closed. Then measure the length of the cleaning rod that fits into the barrel. The barrel length of a revolver does not include the cylinder.

e) Pour les armes à feu autres que les revolvers, la longueur du canon correspond à la distance entre la bouche du canon et la chambre, y compris celle-ci. Voir les diagrammes ci-dessous. Une façon de mesurer la longueur du canon de la majorité des armes d'épaule consiste à insérer la baguette de nettoyage dans le canon lorsque le mécanisme est fermé et à mesurer ensuite la longueur de la baguette qui s'insère dans le canon. La longueur du canon d'un revolver exclut le barillet.



g) - h) If you are declaring a restricted firearm, please print the number of your Authorization to Transport (ATT) and its expiration date. To find out how to apply for an ATT, call the Canadian Firearms Centre at 1 800 731-4000 in Canada and the USA, (506) 624-5380 outside Canada and the USA, or visit our web site at: <http://www.cfc-ccaf.gc.ca> before you come to Canada.

g) - h) Si vous déclarez une arme à feu à autorisation restreinte, veuillez indiquer le numéro de votre autorisation de transport (ADT) ainsi que sa date d'expiration. Afin de savoir comment demander une ADT, téléphonez au Centre canadien des armes à feu au 1 800 731-4000 au Canada et aux É.-U. ou au (506) 624-5380 ailleurs, ou visitez notre site Web à <http://www.cfc-ccaf.gc.ca> avant de venir au Canada.

Note: You must not enter Canada with a restricted firearm without an ATT.

Nota : Vous ne devez pas entrer au Canada avec une arme à feu à autorisation restreinte si vous n'avez pas d'ADT.

C - DECLARATION

C - DÉCLARATION

Read the declaration and sign with your full name.

Lisez la déclaration et signez votre nom au complet.

D - CONFIRMATION

D - ATTESTATION

(DO NOT COMPLETE)

(NE PAS REMPLIR)

Note: Payment of the firearms annual confirmation fee may be made by: cash, MasterCard, Visa, American Express, Traveller's Cheques, debit card, and personal cheques. Personal cheques will not be accepted unless drawn on a Canadian banking establishment. Cheques should be made payable to the Receiver General for Canada.

Nota : Vous pouvez payer les frais annuels d'attestation pour les armes à feu en argent comptant ou avec MasterCard, Visa, American Express, des chèques de voyage, une carte de débit ou des chèques personnels. Les chèques personnels seront seulement acceptés s'ils proviennent d'un établissement bancaire canadien. Les chèques doivent être faits à l'ordre du receveur général du Canada.

E - ADDITIONAL CONFIRMATION NUMBERS

E - NUMÉROS D'ATTESTATION SUPPLÉMENTAIRES

(DO NOT COMPLETE)

(NE PAS REMPLIR)

* DO NOT WRITE IN SHADED AREAS - N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES ESPACES GRISÉS

A - PERSONAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1a) Last name - Nom de famille

1b) First name - Prénom

1c) Middle name - Second prénom

2. Date of birth (Y/M/D)
Date de naissance (A/M/J)

3. Gender - Sexe

☐ Male - Homme

☐ Female - Femme

4. ADDRESS TYPE If you are staying in Canada for more than 60 days, provide your address in Canada. If less than 60 days, provide your residence address outside Canada.

TYPE D'ADRESSE Si vous demeurez au Canada plus de 60 jours, fournissez votre adresse au Canada. Si moins de 60 jours, fournissez votre adresse résidentielle à l'extérieur du Canada.

a) Street / Land location - Rue / Emplacement de la propriété

b) Apt. / Unit - App. / Unité

c) City - Ville

d) Province / State - Province / État

e) Country - Pays

f) Postal / Zip code - Code postal / de zone

5. Photo Identification (one piece required) - Pièce d'identité avec photo (une pièce seulement)

a) Type of identification - Type de pièce d'identité

b) Province / State / Country of issue - Province / État / Pays de délivrance

c) ID No. - N° de la pièce d'identité

6. Provide the reason for bringing firearms into Canada - Fournissez la raison pour laquelle vous apportez des armes à feu au Canada

☐ Hunting
Chasse

☐ Competition
Compétition

☐ In transit
En transit

☐ Protection against wildlife
Protection contre la faune

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

B - FIREARMS - ARMES À FEU

7. Number of firearms imported
Nombre d'armes à feu importées

Continuation sheets (JUS 910) attached
Feuilles supplémentaires (JUS 910) annexées

8. Destination of firearms in Canada - Destination des armes à feu au Canada

a) Town - Ville

b) Province / Territory - Province / Territoire

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 1

a) Type of firearm - Type d'arme à feu

☐ Shotgun
Fusil de chasse

☐ Rifle
Carabine

☐ Combination gun
Fusil mixte

☐ Handgun
Arme de poing

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon

☐ mm

☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme

☐ Break open
À canon basculant

☐ Bolt
À verrou

☐ Lever
À levier

☐ Pump
À pompe

☐ Semi-automatic
Semi-automatique

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 2

a) Type of firearm - Type d'arme à feu

☐ Shotgun
Fusil de chasse

☐ Rifle
Carabine

☐ Combination gun
Fusil mixte

☐ Handgun
Arme de poing

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon

☐ mm

☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme

☐ Break open
À canon basculant

☐ Bolt
À verrou

☐ Lever
À levier

☐ Pump
À pompe

☐ Semi-automatic
Semi-automatique

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 3

a) Type of firearm - Type d'arme à feu

☐ Shotgun
Fusil de chasse

☐ Rifle
Carabine

☐ Combination gun
Fusil mixte

☐ Handgun
Arme de poing

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon

☐ mm

☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme

☐ Break open
À canon basculant

☐ Bolt
À verrou

☐ Lever
À levier

☐ Pump
À pompe

☐ Semi-automatic
Semi-automatique

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

C - DECLARATION - DÉCLARATION

9. I declare that the information provided on this form and any attachments is true and correct to the best of my knowledge.
It is an offence under section 106 of the *Firearms Act* to knowingly make a false or misleading statement, either orally or in writing, when applying for licences, registration certificates or authorizations.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire, ainsi que sur toute pièce jointe, sont, à ma connaissance, exacts et complets.
Commet une infraction aux termes de l'article 106 de la *Loi sur les armes à feu* quiconque fait sciemment une déclaration fausse ou trompeuse, oralement ou par écrit, afin d'obtenir un permis, un certificat d'enregistrement ou une autorisation.

Applicant's signature - Signature du demandeur

This declaration must be carried by the bearer of the firearm(s) listed above and/or those listed on the attached continuation sheet.

Date (Y/M/D) - Date (A/M/J)

Le porteur des armes à feu énumérées ci-dessus et/ou sur la feuille supplémentaire doit être en possession de la présente déclaration.

D - CONFIRMATION - ATTESTATION

10a) Confirmation No. - N° d'attestation

b) Date of issue (Y/M/D) - Date de délivrance (A/M/J)

c) Date of expiration (Y/M/D) - Date d'expiration (A/M/J)

11.

☐ Visitor
Visiteur

☐ Seasonal
Saisonnier

☐ Temporary
Temporaire

☐ Settler
Immigrant

12. Payment - Paiement

a) Received date (Y/M/D)
Date de réception (A/M/J)

b) Expiration date (Y/M/D)
Date d'expiration (A/M/J)

13. Customs Office
Bureau des douanes

14. Customs Officer Signature
Signature de l'agent des douanes

E - ADDITIONAL CONFIRMATION NUMBERS - NUMÉROS D'ATTESTATION SUPPLÉMENTAIRES

Issue Date
Date de délivrance

Expiration Date
Date d'expiration

Confirmation No.
N° d'attestation

Customs Officer Initials
Initiales de l'agent des douanes

Badge No.
N° d'insigne

Customs Office
Bureau des douanes

Y/A M D/J

Y/A M D/J

JUS 909 (2000/10/31)

Copy
Copie

1

Client - Please retain this copy
Client - Veuillez conserver cette copie

Copy
Copie

2

Customs
Douanes

Copy
Copie

3

CFO
CAF



* DO NOT WRITE IN SHADED AREAS - N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES ESPACES GRISÉS

A - PERSONAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1a) Last name - Nom de famille

1b) First name - Prénom

1c) Middle name - Second prénom

2. Date of birth (Y/M/D)
Date de naissance (A/M/J)

3. Gender - Sexe
☐ Male - Homme
☐ Female - Femme

4. ADDRESS TYPE If you are staying in Canada for more than 60 days, provide your address in Canada. If less than 60 days, provide your residence address outside Canada.

TYPE D'ADRESSE Si vous demeurez au Canada plus de 60 jours, fournissez votre adresse au Canada. Si moins de 60 jours, fournissez votre adresse résidentielle à l'extérieur du Canada.

a) Street / Land location - Rue / Emplacement de la propriété

b) Apt. / Unit - App. / Unité

c) City - Ville

d) Province / State - Province / État

e) Country - Pays

f) Postal / Zip code - Code postal / de zone

5. Photo Identification (one piece required) - Pièce d'identité avec photo (une pièce seulement)

a) Type of identification - Type de pièce d'identité

b) Province / State / Country of issue - Province / État / Pays de délivrance

c) ID No. - N° de la pièce d'identité

6. Provide the reason for bringing firearms into Canada - Fournissez la raison pour laquelle vous apportez des armes à feu au Canada

☐ Hunting
Chasse

☐ Competition
Compétition

☐ In transit
En transit

☐ Protection against wildlife
Protection contre la faune

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

B - FIREARMS - ARMES À FEU

7. Number of firearms imported
Nombre d'armes à feu importées

Continuation sheets (JUS 910) attached
Feuilles supplémentaires (JUS 910) annexées

8. Destination of firearms in Canada - Destination des armes à feu au Canada

a) Town - Ville

b) Province / Territory - Province / Territoire

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 1

a) Type of firearm - Type d'arme à feu
☐ Shotgun
Fusil de chasse☐ Rifle
Carabine☐ Combination gun
Fusil mixte☐ Handgun
Arme de poing☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon
☐ mm☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme
☐ Break open
À canon basculant☐ Bolt
À verrou☐ Lever
À levier☐ Pump
À pompe☐ Semi-automatic
Semi-automatique☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 2

a) Type of firearm - Type d'arme à feu
☐ Shotgun
Fusil de chasse☐ Rifle
Carabine☐ Combination gun
Fusil mixte☐ Handgun
Arme de poing☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon
☐ mm☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme
☐ Break open
À canon basculant☐ Bolt
À verrou☐ Lever
À levier☐ Pump
À pompe☐ Semi-automatic
Semi-automatique☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 3

a) Type of firearm - Type d'arme à feu
☐ Shotgun
Fusil de chasse☐ Rifle
Carabine☐ Combination gun
Fusil mixte☐ Handgun
Arme de poing☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon
☐ mm☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme
☐ Break open
À canon basculant☐ Bolt
À verrou☐ Lever
À levier☐ Pump
À pompe☐ Semi-automatic
Semi-automatique☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

C - DECLARATION - DÉCLARATION

9. I declare that the information provided on this form and any attachments is true and correct to the best of my knowledge.
It is an offence under section 106 of the *Firearms Act* to knowingly make a false or misleading statement, either orally or in writing, when applying for licences, registration certificates or authorizations.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire, ainsi que sur toute pièce jointe, sont, à ma connaissance, exacts et complets.
Commet une infraction aux termes de l'article 106 de la *Loi sur les armes à feu* quiconque fait sciemment une déclaration fausse ou trompeuse, oralement ou par écrit, afin d'obtenir un permis, un certificat d'enregistrement ou une autorisation.

Applicant's signature - Signature du demandeur

Date (Y/M/D) - Date (A/M/J)

This declaration must be carried by the bearer of the firearm(s) listed above and/or those listed on the attached continuation sheet.

Le porteur des armes à feu énumérées ci-dessus et/ou sur la feuille supplémentaire doit être en possession de la présente déclaration.

D - CONFIRMATION - ATTESTATION

10a) Confirmation No. - N° d'attestation

b) Date of issue (Y/M/D) - Date de délivrance (A/M/J)

c) Date of expiration (Y/M/D) - Date d'expiration (A/M/J)

11.
☐ Visitor
Visiteur☐ Seasonal
Saisonnier☐ Temporary
Temporaire☐ Settler
Immigrant

12. Payment - Paiement

a) Received date (Y/M/D)
Date de réception (A/M/J)

b) Expiration date (Y/M/D)
Date d'expiration (A/M/J)

13. Customs Office
Bureau des douanes

14. Customs Officer Signature
Signature de l'agent des douanes

E - ADDITIONAL CONFIRMATION NUMBERS - NUMÉROS D'ATTESTATION SUPPLÉMENTAIRES

Issue Date
Date de délivrance

Expiration Date
Date d'expiration

Confirmation No.
N° d'attestation

Customs Officer Initials
Initiales de l'agent des douanes

Badge No.
N° d'insigne

Customs Office
Bureau des douanes

Y/A M D/J

Y/A M D/J

JUS 909 (2000/10/31)

Copy
Copie

1

Client - Please retain this copy
Client - Veuillez conserver cette copie

Copy
Copie

2

Customs
Douanes

Copy
Copie

3

CFO
CAF



* DO NOT WRITE IN SHADED AREAS - N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES ESPACES GRISÉS

A - PERSONAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1a) Last name - Nom de famille

1b) First name - Prénom

1c) Middle name - Second prénom

2. Date of birth (Y/M/D)
Date de naissance (A/M/J)

3. Gender - Sexe
☐ Male - Homme
☐ Female - Femme

4. ADDRESS TYPE If you are staying in Canada for more than 60 days, provide your address in Canada. If less than 60 days, provide your residence address outside Canada.

TYPE D'ADRESSE Si vous demeurez au Canada plus de 60 jours, fournissez votre adresse au Canada. Si moins de 60 jours, fournissez votre adresse résidentielle à l'extérieur du Canada.

a) Street / Land location - Rue / Emplacement de la propriété

b) Apt. / Unit - App. / Unité

c) City - Ville

d) Province / State - Province / État

e) Country - Pays

f) Postal / Zip code - Code postal / de zone

5. Photo Identification (one piece required) - Pièce d'identité avec photo (une pièce seulement)

a) Type of identification - Type de pièce d'identité

b) Province / State / Country of issue - Province / État / Pays de délivrance

c) ID No. - N° de la pièce d'identité

6. Provide the reason for bringing firearms into Canada - Fournissez la raison pour laquelle vous apportez des armes à feu au Canada

☐ Hunting
Chasse

☐ Competition
Compétition

☐ In transit
En transit

☐ Protection against wildlife
Protection contre la faune

☐ Other (specify)
Autre (préciser)

B - FIREARMS - ARMES À FEU

7. Number of firearms imported
Nombre d'armes à feu importées

Continuation sheets (JUS 910) attached
Feuilles supplémentaires (JUS 910) annexées

8. Destination of firearms in Canada - Destination des armes à feu au Canada

a) Town - Ville

b) Province / Territory - Province / Territoire

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 1

a) Type of firearm - Type d'arme à feu
☐ Shotgun
Fusil de chasse☐ Rifle
Carabine☐ Combination gun
Fusil mixte☐ Handgun
Arme de poing☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon
☐ mm☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme
☐ Break open
À canon basculant☐ Bolt
À verrou☐ Lever
À levier☐ Pump
À pompe☐ Semi-automatic
Semi-automatique☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 2

a) Type of firearm - Type d'arme à feu
☐ Shotgun
Fusil de chasse☐ Rifle
Carabine☐ Combination gun
Fusil mixte☐ Handgun
Arme de poing☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon
☐ mm☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme
☐ Break open
À canon basculant☐ Bolt
À verrou☐ Lever
À levier☐ Pump
À pompe☐ Semi-automatic
Semi-automatique☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

FIREARM NO.
ARME À FEU N° 3

a) Type of firearm - Type d'arme à feu
☐ Shotgun
Fusil de chasse☐ Rifle
Carabine☐ Combination gun
Fusil mixte☐ Handgun
Arme de poing☐ Other (specify)
Autre (préciser)

b) Make - Marque

c) Serial No. - N° de série

d) Gauge / calibre - Jauge / calibre

e) Barrel length - Longueur du canon
☐ mm☐ in. - po.

f) Action - Mécanisme
☐ Break open
À canon basculant☐ Bolt
À verrou☐ Lever
À levier☐ Pump
À pompe☐ Semi-automatic
Semi-automatique☐ Other (specify)
Autre (préciser)

If your firearm is restricted (see instructions), give the following information:
S'il s'agit d'une arme à feu à autorisation restreinte (voir les instructions), fournissez les renseignements suivants :

g) Authorization to Transport No. - N° de l'autorisation de transport

h) Expiration date - Date d'expiration

C - DECLARATION - DÉCLARATION

9. I declare that the information provided on this form and any attachments is true and correct to the best of my knowledge.
It is an offence under section 106 of the *Firearms Act* to knowingly make a false or misleading statement, either orally or in writing, when applying for licences, registration certificates or authorizations.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire, ainsi que sur toute pièce jointe, sont, à ma connaissance, exacts et complets.
Commet une infraction aux termes de l'article 106 de la *Loi sur les armes à feu* quiconque fait sciemment une déclaration fausse ou trompeuse, oralement ou par écrit, afin d'obtenir un permis, un certificat d'enregistrement ou une autorisation.

Applicant's signature - Signature du demandeur

Date (Y/M/D) - Date (A/M/J)

This declaration must be carried by the bearer of the firearm(s) listed above and/or those listed on the attached continuation sheet.

Le porteur des armes à feu énumérées ci-dessus et/ou sur la feuille supplémentaire doit être en possession de la présente déclaration.

D - CONFIRMATION - ATTESTATION

10a) Confirmation No. - N° d'attestation

b) Date of issue (Y/M/D) - Date de délivrance (A/M/J)

c) Date of expiration (Y/M/D) - Date d'expiration (A/M/J)

11.
☐ Visitor
Visiteur☐ Seasonal
Saisonnier☐ Temporary
Temporaire☐ Settler
Immigrant

12. Payment - Paiement

a) Received date (Y/M/D)
Date de réception (A/M/J)

b) Expiration date (Y/M/D)
Date d'expiration (A/M/J)

13. Customs Office
Bureau des douanes

14. Customs Officer Signature
Signature de l'agent des douanes

E - ADDITIONAL CONFIRMATION NUMBERS - NUMÉROS D'ATTESTATION SUPPLÉMENTAIRES

Issue Date
Date de délivrance

Expiration Date
Date d'expiration

Confirmation No.
N° d'attestation

Customs Officer Initials
Initiales de l'agent des douanes

Badge No.
N° d'insigne

Customs Office
Bureau des douanes

Y/A M D/J

Y/A M D/J

JUS 909 (2000/10/31)

Copy 1 Client - Please retain this copy
Copie 1 Client - Veuillez conserver cette copie

Copy 2 Customs
Copie 2 Douanes

Copy 3 CFO
Copie 3 CAF



1.

Information in this declaration is obtained under the authority of the *Firearms Act*. The information will be used to determine eligibility under the Act and to administer and enforce the firearms legislation. In addition to the provisions outlined in the *Firearms Act*, individual rights regarding personal information are governed by the appropriate federal, provincial or territorial legislation governing access to information, freedom of information and/or privacy.
2.

The Firearm Declaration may involve a variety of background checks.
3.

If you are returning to Canada with the same firearms as those listed on this declaration form, you may use the form again. If you are returning to Canada with different firearms, you may still use the declaration form; however, please obtain and complete a new copy of the Non-Resident Firearm Declaration - Continuation Sheet (JUS 910) to declare the firearms you wish to import. Every time you enter Canada, Canada Customs will complete Section E and issue you a new confirmation number.

If you need a continuation sheet (JUS 910), call us at 1 800 731-4000 in Canada and the USA, or (506) 624-5380 outside Canada and the USA, and we will send you a copy. The continuation sheets are also available at any Canada Customs office.

4.

NON-RESTRICTED FIREARMS
(Ordinary rifles and shotguns)

Once this declaration has been confirmed by a customs officer, it is valid for a period of up to sixty (60) days. This confirmed declaration is also a temporary firearms licence and registration. If you are remaining in Canada for more than sixty (60) days, you may extend your licence by calling the Canadian Firearms Centre at 1 800 731-4000 and asking to be transferred to the Chief Firearms Officer (CFO) of the province or territory where you are.

5.

RESTRICTED FIREARMS

Once this declaration has been confirmed by a customs officer, it is valid for up to sixty (60) days or until the expiration date of your Authorization to Transport (ATT), whichever comes first. This confirmed declaration is also a temporary firearms licence and registration. If you are remaining in Canada for a longer period than stated on your ATT, you must call the Canadian Firearms Centre at 1 800 731-4000 and ask to be transferred to the Chief Firearms Officer (CFO) of the province or territory where you are.

1.

Les renseignements fournis dans la présente déclaration sont recueillis en vertu de la *Loi sur les armes à feu*. Ils serviront à déterminer l'admissibilité aux termes de cette loi et à appliquer la législation sur les armes à feu. Les droits des particuliers quant aux renseignements personnels sont régis, outre les dispositions applicables de la *Loi sur les armes à feu*, par la législation fédérale, provinciale ou territoriale en matière d'accès à l'information, de liberté d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.
2.

La déclaration d'armes à feu peut donner lieu à des vérifications des antécédents.
3.

Si vous revenez au Canada avec les mêmes armes à feu que celles qui sont indiquées sur la présente déclaration, vous pouvez utiliser le même formulaire. Si vous revenez au Canada avec des armes à feu différentes, vous pouvez aussi utiliser ce même formulaire; toutefois, veuillez obtenir et remplir une autre déclaration d'armes à feu pour non-résident - feuille supplémentaire (JUS 910) afin de déclarer les armes à feu que vous souhaitez importer. Chaque fois que vous reviendrez au Canada, Douanes Canada remplira la partie E et vous donnera un nouveau numéro d'attestation.

Si vous avez besoin d'une feuille supplémentaire (JUS 910), téléphonez-nous au 1 800 731-4000 au Canada et aux É.-U. ou au (506) 624-5380 ailleurs et nous vous en ferons parvenir. Vous pouvez aussi les obtenir aux bureaux de Douanes Canada.

4.

ARMES À FEU SANS RESTRICTIONS
(Carabines et fusils de chasse ordinaires)

Une fois la présente déclaration attestée par un agent des douanes, elle est valide pour une période pouvant aller jusqu'à 60 jours. Elle sert également de permis d'armes à feu et d'enregistrement temporaire. Si vous restez au Canada pour plus de 60 jours, vous pouvez faire prolonger votre permis en communiquant avec le Centre canadien des armes à feu au 1 800 731-4000 et en demandant à parler au contrôleur des armes à feu (CAF) de la province ou du territoire où vous vous trouvez.

5.

ARMES À FEU À AUTORISATION RESTREINTE

Une fois la présente déclaration attestée par un agent des douanes, elle est valide pour une période pouvant aller jusqu'à 60 jours ou jusqu'à la date d'expiration de votre autorisation de transport (ADT), si celle-ci survient la première. La déclaration attestée sert également de permis d'armes à feu et d'enregistrement temporaire. Si vous restez au Canada plus longtemps que la période inscrite sur votre ADT, vous devez téléphoner au Centre canadien des armes à feu au 1 800 731-4000 et demander à parler au contrôleur des armes à feu (CAF) de la province ou du territoire où vous vous trouvez.

You must produce this document to buy or receive ammunition.

Vous devez produire le présent document pour acheter ou recevoir des munitions.